

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 79 (1943)

**Heft:** 3

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Commission pour le choix de lectures : Rapport annuel.* — VAUD : *Assemblée des délégués et assemblée générale : Convocations. — Nouveaux membres. — Démissions. — Ceux qui quittent. — Dans les sections.* — GENÈVE : *Convocations.* — NEUCHATEL : *Jubilés. — Coin des sociétaires.* — INFORMATIONS : *Appel aux instituteurs romands.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : LOUIS MEYLAN : *Arnold Reymond : Philosophie spirituelle.* — CIN.-AZ. : *Les canards.* — INFORMATIONS : B. I. E. : *Les travaux manuels au Canada.* — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires.

#### RAPPORT SUR L'EXERCICE 1942

L'événement — le triste événement — de l'exercice écoulé fut le décès de notre cher *Gustave Addor*, secrétaire-caissier, membre de la Commission dès 1924. L'examen des archives laissées par le défunt nous a permis d'admirer l'ordre, le zèle, la ponctualité, le cœur aussi de ce collègue dévoué dont l'exemple nous inspirera. Notre institution lui doit beaucoup ; elle gardera fidèlement sa mémoire.

\* \* \*

Nous avons maintenant le devoir et le plaisir d'exprimer notre profonde gratitude à M. *J. Cordey*, inspecteur scolaire et ancien collaborateur, d'avoir bien voulu mettre à assurer l'intérim sa grande expérience, sa bonhomie et sa sagesse.

En 1942, les appuis ne nous ont pas manqué, malgré la dureté des temps et l'obligation dans laquelle sont les autorités de faire des économies. En effet, les pouvoirs publics nous ont tous maintenu leur subvention, et tel département, telle section qui n'avaient pu nous aider jusqu'ici pour des raisons impérieuses nous ont annoncé leur participation pour 1943. A toutes les autorités, à la Romande et à ses sections, nous exprimons notre vive reconnaissance. Voici du reste la liste des subventions dont nous pûmes bénéficier :

Département fédéral de l'Intérieur, Berne . . . . .	Fr. 300.—
Département vaudois de l'Instruction publique et des Cultes . . . . .	» 135.—
Département bernois de l'Instruction publique et des Cultes . . . . .	» 100.—

Département neuchâtelois de l'Instruction publique et des Cultes . . . . .	Fr. 50.—
S. P. R. . . . .	» 200.—
S. P. V. . . . .	» 100.—
S. P. J. . . . .	» 50.—
U. I. P. G. — Section des Dames . . . . .	» 25.—

Malgré les circonstances, nous avons publié le 39<sup>e</sup> fascicule de notre collection. Paru sur 24 pages incluses en supplément de l'*Educateur* des 20 juin et 12 décembre 1942, il étudie 50 ouvrages, ce qui porte à 4280 le nombre des volumes analysés depuis le début et dont le répertoire complet fut tenu à jour.

De plus en plus, les livres proviennent des seules maisons éditrices de la Suisse romande, qui font un gros effort en faveur des écrivains du pays. A quelque chose, malheur est bon... Il ne faut pas cacher, cependant, que la fermeture de la frontière française nous prive d'une partie de nos vitamines spirituelles ; dès que cela redeviendra possible, nous reprendrons nos excellentes relations avec quelques-uns des éditeurs d'outre-Jura qui se montrèrent compréhensifs à l'égard de notre entreprise. Mais nous nous sentons pressés de dire un sincère merci aux éditeurs romands qui nous ont assuré leur service de presse et nous ont ainsi grandement facilités : les éditions *Spes* et leur directeur, la *Librairie Payot*, la *Baconnière*, les éditions du *Mont-Blanc*, la maison *Delachaux et Niestlé*, la *Société romande des Lectures populaires*, et d'autres qui suivront. Nous nous excusons de ce qu'il ne nous est pas toujours possible de rendre compte à temps de leurs envois. Cela est dû à l'exiguïté de notre publication et à l'espacement de ses feuilles. Quand les temps seront meilleurs, peut-être pourrons-nous envisager de remédier à ces inconvénients ?

Nous nous réjouissons de la qualité des livres publiés par nos auteurs, comme de la présentation que les éditeurs continuent de leur assurer. Cette magnifique floraison nous émeut et contribue à nous faire espérer...

L'admission bienvenue dans la Romande des Maîtresses enfantines genevoises nous a obligés à éléver notre tirage, lequel ascende maintenant à 2800 exemplaires. Nous continuons à adresser notre *Bulletin bibliographique* aux bibliothèques dont il fut fait mention l'an dernier (Nº 13 de l'*Educateur* 1942). Nous en avons cependant suspendu l'envoi à celles de Belgique et d'Espagne, à cause de l'ignorance où nous sommes de l'arrivée à destination. Comme par le passé, 300 exemplaires brochés ont été remis aux Bibliothèques populaires du canton par les soins du Département vaudois de l'Instruction publique et des Cultes. Un solde est demeuré entre nos mains, destiné à nos archives ou à l'envoi aux éditeurs à titre de justificatif.

Et maintenant, concluons : Les cinq membres de la Commission demeurent fermement décidés à poursuivre, à aller de l'avant, pour autant que les conjonctures ne seront pas insurmontables et pour autant qu'on leur en assurera les moyens.

*L'agresseur avoua que l'idée de voler de l'argent dans une banque lui vint à la lecture de littérature de bas étage et en allant voir des films de gangsters*, lisait-on dans la presse du 10 décembre dernier, à la suite de la relation d'un acte de banditisme perpétré à Lachen. C'est contre de tels faits, contre une telle « littérature » que nous voulons combattre, persuadés — et *Gustave Addor* l'affirmait il y a un an — que nous contribuons à la « défense spirituelle du pays ».

*Au nom de la Commission :*

*Le président :*

F. JABAS.

*Le secrétaire-caissier :*

A. CHEVALLEY.

*Lausanne, le 17 janvier 1943.*

## VAUD

### ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. V.

**Dimanche 7 février, à 10 heures, à la Petite Salle du Buffet de la Gare, Lausanne.**

*Ordre du jour :*

1. Appel des délégués.
2. Procès-verbal.
3. Comptes des Caisses de secours, prêts et orphelins.
4. Membres honoraires et auxiliaires.
5. Rapports : Musée scolaire et Radio.
6. Propositions du Comité central.
7. Propositions éventuelles des délégués.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S. P. V.

**Dimanche 7 février, à 14 h. 30, à la Salle des XXII Cantons, Buffet de la Gare, Lausanne.**

*Ordre du jour :*

1. Chant de l'assemblée.
2. Conférence de M. le professeur H. Guillemin : « Les philosophes contre Jean-Jacques ».
3. Procès-verbal.
4. Rapport du Comité central.
5. Rapport des vérificateurs des comptes :
  - a) de la S. P. V. ;
  - b) de la Caisse de secours.

6. Budget et cotisation.

7. Propositions :

- a) des Sections de Vevey et Lausanne, concernant la modification des statuts ;
- b) propositions éventuelles des membres ;
- c) du Comité central.

8. Propositions individuelles.

9. Elections statutaires :

- a) du Bureau de l'Assemblée générale ;
- b) d'un membre au Comité central (un seul candidat : Edmond Viret, Section de Lausanne).

*Le Comité.*

#### **Proposition de la Section de Vevey.**

La section de Vevey trouve regrettable que les diplômes de membres honoraires de la S. P. V. ne puissent pas être délivrés au moment même où nos collègues quittent l'enseignement. Elle propose, en conséquence, une modification partielle des statuts, soit :

I. Suppression de la seconde phrase de l'*art. 10.* « *Celle-ci (l'ass. des délégués) est seule compétente pour décerner le titre de membre honoraire.* ».

II. Suppression des deux derniers mots de la lettre *e* à l'*art. 25* (compétences de l'ass. des délégués), ratifier ..... *et honoraires.*

III. Adjonction d'une lettre *f* à l'*art. 33* (attributions du C. C.).

f) *Décerner le titre de membre honoraire sur préavis des comités de section.*

#### **Proposition de la section de Lausanne.**

La section de Lausanne estime que le mandat d'une durée de trois ans qu'imposent nos statuts aux membres du C. C. est insuffisant pour permettre à nos représentants de donner toute leur mesure.

En conséquence, les Lausannois demandent qu'une commission, ou le comité, étudie les modifications à apporter à nos statuts pour qu'ils limitent d'une manière moins stricte le séjour au C. C. Les conclusions de l'étude demandée seraient discutées par l'Assemblée générale de 1944.

*A. C.*

#### **NOUVEAUX MEMBRES**

Vingt-sept collègues ont été admis dans la S. P. V. durant le dernier trimestre 1942 :

Agier Henri, Bavois ;  
Badan Germaine, Novalles ;

Bonzon-Gonthier Yvonne, La Sarraz ;  
Cornuz Antoinette, Cudrefin ;

Cottier Annie, Aclens ;  
 Debétaz Alice, Etagnières ;  
 Fiechter Madeleine, Penthéréaz ;  
 George René, Belmont s. Yverdon ;  
 Jaquier Marcel, Saint-Saphorin s. Morges ;  
 Malfroy Anna, Eclépens ;  
 Martin Madeleine, Grandson ;  
 Mayor Maurice, Ropraz ;  
 Menthonnex Yves, Flendruz (Rougemont) ;  
 Meylan Georges, Le Brassus ;  
 Mingard René, Aclens ;

Bienvenue à tous ces nouveaux membres.

*Le Comité.*

Monachon Gabrielle, La Sarraz ;  
 Nicole Marcelle, Mur ;  
 Pernet Berthe, Pailly ;  
 Rey Francine, Vers l'Eglise ;  
 Rochat James, Bursinel ;  
 Rochat Jean-Pierre, Antagnes ;  
 Rouzeau Madeleine, Poliez-Pittet ;  
 Stauffer Nelly, Baulmes ;  
 Tille Marcelle, La Coudre ;  
 Vuille Magali, Gimel ;  
 Walthert-Despond Clémence, Lau-  
 sanne ;  
 Wörner Nelly, Gollion.

## DÉMISSIONS

Les collègues dont les noms suivent nous ont envoyé leur démission :

Ayer-Humber, Lucienne, Bonvillars ;  
 Béday Adalbert, Bursinel ;  
 Berthoud Lucy, Renens ;  
 Bezençon-Bonzon, Eva, Eclagnens ;  
 Bonnefoy-Ballif Emilie, Vuitebœuf ;  
 Buess-Huck Violette, Perroy ;  
 Cachemaille-Barth Valentine, Valayres-sous-Rances ;  
 Cauderay-Curchod Rose, Mont-s.-Rolle ;  
 Chiavazza-Nicoulaz Elisabeth, Grandson ;

Clerc-Pérusset Sophie, Baulmes ;  
 Délévaux-Richard Liliane, Gimel ;  
 Girardet Marie, St-Prex ;  
 Jaques Camille, Payerne ;  
 Jeanloz-Roussy Julia, Leysin ;  
 Koch Charles, Vevey ;  
 Monneyron Emilie, Vallorbe ;  
 Musy-Crausaz Madeleine, Vaulion ;  
 Paux-Berger Louise, Leysin ;  
 Pinard Camille, Rances ;  
 Ritter-Langenstein Mathilde, Les Moulins ;  
 Verdan Hélène, Prilly ;  
 Wutrich Samuel, Flendruz (Rougemont).

Nos vœux les meilleurs accompagnent ceux qui ont pris une retraite bien méritée et celles qui ont quitté l'enseignement pour fonder un foyer.

*Le Comité.*

## CEUX QUI QUITTENT (*Retardé*)

**Baulmes.** — Le 2 novembre, les autorités, le corps enseignant et toutes les élèves baulméraines prenaient congé de *M<sup>me</sup> Sophie Clerc-Pérusset*, maîtresse de travaux à l'aiguille.

*M<sup>me</sup> Clerc* débuta dans l'enseignement par un remplacement au degré inférieur durant l'hiver 1914-15, puis par un remplacement de dix mois à Orbe, comme maîtresse de travaux à l'aiguille.

Son activité à Baulmes commença le 29 octobre 1922 et dura vingt ans.

M<sup>me</sup> Clerc assuma cette tâche compliquée : réaliser un programme et faire comprendre la nécessité du travail scrupuleusement accompli.

Le scrupule accompagna chaque heure de cet enseignement, stimulant encore ce désir d'améliorer et de perfectionner.

Dans un temps où les valeurs essentielles diminuent, relevons la conscience de cette maîtresse qui a donné le meilleur d'elle-même au village de son enfance.

M<sup>me</sup> Michot-Grandchamp, en un discours chaleureux, releva son admiration et sa reconnaissance. Ces mêmes sentiments furent exprimés par M. Clément Cachemaille, président de la Commission scolaire et M. H. Dériaz, syndic.

Des souvenirs, témoignages d'affection, furent offerts à M<sup>me</sup> Clerc par la commune de Baulmes, le corps enseignant et les fillettes.

Beaucoup de fleurs mettaient une note adoucie dans cet adieu et beaucoup de larmes en montraient la tristesse.

Une collation offerte par les autorités communales termina cette cérémonie simple mais émouvante.

D'aimables paroles furent dites par MM. les pasteurs Margot et Gallaz.

Une page s'est tournée dans la vie de notre village... mais une page qui se relira dans chaque famille où la maîtresse de maison dira en confectionnant une pièce de lingerie, ou en raccommodant : « J'ai bien appris. Merci à M<sup>me</sup> Clerc ! »

A notre chère collègue, nous réitérons nos souhaits pour une retraite heureuse et bénie.

M. D.

### DANS LES SECTIONS Répétitions de gymnastique.

*Orbe.* — Maîtres, vendredi 29 janvier. Dames, vendredi 5 février, 17 heures.

GENÈVE

### U. I. P. G. — MESSIEURS CONVOCATION

Les membres de la section des Messieurs sont convoqués en **assemblée générale** le mercredi 27 janvier à 16 h. 45, en l'Aula de l'Ecole d'horlogerie, 2 rue Necker.

*Ordre du jour :*

1. Procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Admissions.

*Le Comité.*

**U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS ET AMICALE DES ÉCOLES  
ENFANTINES**  
**SÉANCE PLÉNIÈRE**

le mercredi 27 janvier, à 17 h. 15, en l'Aula de l'Ecole d'horlogerie, 2, rue Necker.

*Ordre du jour :*

Conférence de M. Pierre Jeanneret, juge à la Chambre pénale de l'enfance : *Le nouveau Code pénal suisse et les enfants délinquants.*  
Discussion.

*Les Comités.*

**NEUCHATEL**

**JUBILÉS**

**Lignières.** — A l'occasion de sa 25<sup>e</sup> année d'activité dans la commune de Lignières, M<sup>me</sup> Berthe Kramer a été fêtée par les autorités de cette localité qui lui ont remis un souvenir en témoignage de reconnaissance.

Nous en félicitons notre collègue.

**Julien Rochat.** — Toujours alerte, toujours ardent à défendre ses collègues et l'école, Julien Rochat représente depuis 1917 la section de La Chaux-de-Fonds au Comité central de la S. P. N. Peu de temps après, l'auguste aréopage lui confiait la charge de caissier qu'il remplit encore aujourd'hui avec une ponctualité exemplaire.

La gérance de notre caisse d'entr'aide vint s'ajouter, en 1922, à la tâche déjà lourde de trésorier. En 1935, le fardeau s'accroît encore. Par suite du décès de William Baillod, la présidence de la Romande échoit à Julien Rochat jusqu'au Congrès des Montagnes neuchâteloises.

Ceux d'entre nous — et ils sont nombreux — qui connaissent l'engrenage vorace des comités sauront apprécier à sa juste valeur le sacrifice de temps, de loisirs, d'aises, de joies familiales que représente cette activité d'un quart de siècle, au sein de notre organe directeur.

Activité féconde qui fait honneur au jubilaire, d'autant plus qu'elle a été accomplie pendant la période rude et mouvementée qui relie les deux guerres mondiales, et au cours de laquelle notre association a redoublé d'efforts pour défendre nos intérêts et ceux de l'école. Dans cette lutte que prolonge le retour de la guerre, Julien Rochat s'est dépensé et se dépense encore énergiquement et sans compter contre toute mesure susceptible de diminuer l'efficacité de l'enseignement populaire ou la situation de ses serviteurs. A cette satisfaction, il peut ajouter la douce joie d'avoir réussi souvent, par ses interventions, à tirer d'embarras bien des collègues atteints par les revers. La section de La Chaux-de-Fonds peut être fière de son représentant au Comité central qui poursuit avec une ardeur toute juvénile une tâche déjà fort méritoire.

Lors de la dernière séance du Comité central, le président, M. L. Berner, a rendu hommage à M. Rochat pour son dévouement et les nombreux services qu'il a rendus à la S. P. N., et il lui a remis un souvenir en témoignage de la vive reconnaissance de ses collègues.

J.-ED. M.

### COIN DES SOCIÉTAIRES

**Neuchâtel.** — Nous souhaitons une cordiale bienvenue à M. Maurice Blanc, instituteur à Neuchâtel, qui vient d'être reçu membre de la S. P. N.

J.-ED. M.

---

## INFORMATIONS      APPEL AUX INSTITUTEURS ROMANDS

Afin de développer le tourisme pédestre, il s'est créé à Zurich, en 1935, l'association intercantonale du « Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre ». L'activité essentielle du C. T. P. consiste dans la signalisation, uniforme dans toute la Suisse, des chemins et sentiers particulièrement pittoresques et la création de chemins là où il n'en existe point mais où il en faudrait. Ce que le C. T. P. veut, c'est éloigner les piétons de la grande route, où des dangers et des incommodités de toutes sortes leur gâtent tout plaisir.

En Suisse alémanique, ce mouvement a déjà pris une grande extension et de très nombreux itinéraires ont été établis. Actuellement il n'est évidemment pas possible de placer des écriveaux, mais on peut toujours faire des projets pour pouvoir tout de suite repartir de l'avant quand la paix sera revenue. La Suisse romande ne peut et ne doit pas rester à l'écart. En effet, il existe trois projets de chemins lac Léman-lac de Constance, l'un suivant les crêtes du Jura, le second à travers le Plateau et le troisième au pied des Alpes ; les itinéraires ne pouvant pas s'arrêter aux frontières vaudoise et neuchâteloise, il faudra bien qu'ils se poursuivent sur terre romande !

Dans le canton de Vaud il s'est enfin trouvé des initiateurs pour organiser cette nouvelle forme de tourisme et, avec l'aide de l'Office vaudois du tourisme, il va se créer une section cantonale du C. T. P. La tâche est grande et il est indispensable de trouver des collaborateurs dans les différentes régions du canton. Etant donné qu'en Suisse alémanique ce sont essentiellement des maîtres qui s'occupent de la chose, nous pensons que les éducateurs romands ne resteront pas en arrière ; aussi adressons-nous ici un pressant appel à tous ceux que la question intéresse en les priant de se faire connaître. Il est bien entendu que cet appel ne vise pas seulement les maîtres vaudois, mais tous les romands et nous remercions d'avance tous ceux qui voudront bien écrire à M. *Paul Jordan*, *Bureau officiel de renseignements*, Vevey. Une assemblée d'orientation et de constitution du groupement vaudois aura lieu *le lundi 25 janvier 1943*, à 17 heures, à la salle des XXII Cantons du buffet de la gare de Lausanne. Nous vous invitons cordialement à y assister.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### Pour la bibliothèque de l'instituteur.

#### ARNOLD REYMOND : PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE

Ce n'est donc pas seulement aux lettres et aux arts, c'est à la philosophie qu'il faut demander aujourd'hui cette idée organique et synthétique de l'homme.

R. GILLOUIN (*Rev. des Deux Mondes*, oct. 1942).

L'instituteur qui désire être orienté sur les grands problèmes de la vie spirituelle ne saurait choisir un meilleur guide que ce recueil d'études de M. Arnold Reymond. D'autres diront, à l'occasion de cet ouvrage, la valeur du philosophe. Je ne veux signaler ici que la valeur du pédagogue.

M. Reymond aime enseigner, c'est-à-dire mettre ce qu'il sait et ce qu'il pense à la portée de ses auditeurs. S'il emploie, toutes les fois que c'est indispensable, le terme technique, autant que possible il parle le langage commun. Il s'exprime, comme on eût dit au XVII<sup>e</sup> siècle, en honnête homme, à l'intention des honnêtes gens. Si le terme n'était pris parfois dans une acceptation péjorative, je dirais qu'il vulgarise. Et si le mot existait, qu'il « communise ». C'est grand dommage que ce mot n'existe pas. Car — notre Vinet l'a dit maintes fois — la personne, à la fois individualité irréductible et membre de la communauté humaine, doit tendre à exprimer ce qui lui est propre en des termes communs à tous : *commune propria dicere*. C'est à quoi s'applique M. Reymond et à quoi il a remarquablement réussi, dans la plupart de ses ouvrages déjà publiés, mais très spécialement dans les études réunies dans ces deux volumes, dont beaucoup sont des articles de revues ou des conférences, souvent à des auditoires d'éducateurs.

Disons donc que M. Arnold Reymond possède le don de simplifier et d'expliquer. Ses exposés sont clairement ordonnés ; les articulations en sont marquées avec soin. Il pose le problème, rappelle les solutions qui en ont été proposées, les critique et, finalement, prend position.

Et cette position est toujours une position de bon sens. La qualité la plus constante de ce penseur, c'est, en effet, la mesure, l'équilibre. Et, par là encore, il s'inscrit dans la meilleure tradition de ce pays, celle qui procède d'Alexandre Vinet.

Mais s'il fait preuve d'une solide culture littéraire et d'un sens psychologique averti, s'il est centralement, comme Vinet, un moraliste et si le problème politique, étant donné sa conception de la personne, l'intéresse aussi centralement, il a approfondi beaucoup plus que Vinet les problèmes techniques de la philosophie, en particulier le problème de la connaissance et la logique. Il s'est intéressé aussi beaucoup plus que Vinet aux sciences et à l'histoire des sciences. C'est là ce qui constitue, dans la famille spirituelle où il se situe, son originalité et son actualité.

Il n'est, en effet, pas nécessaire de rappeler quelle profonde transformation a opérée dans notre civilisation le développement des sciences de la nature et de la science de l'homme. Si bien qu'une initiation à la méthode scientifique et, par là même, aux exigences rationnelles dont elle procède et la connaissance des principaux résultats acquis dans les divers domaines de la recherche scientifique sont, aujourd'hui, aussi indispensables à la formation d'un esprit que l'étude des littératures antiques et modernes.

Puisque donc il n'y a pas d'humanités sans philosophie, ces deux volumes d'études et de méditations ont leur place, à côté des grands classiques de la littérature universelle, dans la bibliothèque de tout éducateur. On ne saurait, en effet, faire de ses élèves des hommes complets que dans la mesure où l'on est soi-même un tel homme — ou, du moins, où l'on s'y efforce ; dans la mesure donc où l'on ne reste indifférent à aucun des modes spécifiquement humains de l'activité de ses contemporains.

Les instituteurs trouveront en M. Arnold Reymond le guide le plus compétent pour aborder l'étude de ces problèmes qui concernent ainsi tout homme, sans quelque connaissance desquels on n'est pas un homme complet : Le problème de la pensée et de l'être, le problème de la vérité, le problème des rapports entre la philosophie et la religion, entre la science et la religion... Ils se rendront compte, en le lisant, que toute activité humaine implique une prise de position à l'égard de ces problèmes, que chacun donc est philosophe et que, les choses étant ainsi, il y a tout avantage à philosopher sensément — à quoi M. Reymond les aidera grandement.

Car c'est toujours en humaniste qu'il aborde l'étude de ces problèmes. Ce qui l'intéresse, dans ces recherches, parfois abstruses, c'est l'homme, ce sont les tendances profondes qui sous-tendent l'activité scientifique et philosophique, les pouvoirs spirituels que ces activités manifestent et promeuvent et les conséquences pratiques qu'elles entraînent sur le plan de la morale et de la politique. En humaniste ou en philosophe. Et pas en technicien. L'on a toujours le sentiment même lorsqu'il aborde les sujets les plus spéciaux, que c'est de nous et de notre vie spirituelle qu'il s'agit. Maître secondaire ou professeur de l'université, il s'est toujours adressé à ses contemporains et à ses compatriotes. Il a eu l'ambition d'être le maître à penser de ses concitoyens et il l'a été dans une large mesure.

Mais l'instituteur trouvera aussi, dans le second volume, une série d'études qui se rapportent directement à sa profession et dont la lecture pourra lui être utile, le jour même, dans la conduite de sa classe. Ainsi l'étude sur l'imitation, sur les problèmes pratiques que pose le « mode collectif », sur l'histoire des sciences et sa valeur éducative, sur la « tendance utilitaire de l'enseignement et l'éducation morale ».

D'autres de ces études semblent concerter plus spécialement l'enseignement secondaire (par exemple : Comment initier l'enfant à la philosophie ?). Mais l'instituteur chargé d'une classe du degré supérieur, d'une classe primaire-supérieure ou de cours post-scolaires pourra en faire son profit, tout autant que le maître secondaire. Quant à la remarquable étude : Démocratie et enseignement supérieur, elle intéresse tout citoyen soucieux des valeurs spirituelles.

Les éducateurs primaires, secondaires et universitaires liront aussi avec le plus vif intérêt les études groupées, dans le même volume, sous le titre général : Le civisme suisse, sa nature et son idéal. Bien avant qu'on se préoccupât partout d'éducation nationale (le penseur n'est-il pas justement celui qui pressent les problèmes qui s'imposeront tantôt à tous les esprits ?). M. Reymond s'était, en effet, appliqué à attirer l'attention des éducateurs sur la nécessité de faire de leurs élèves des citoyens conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Les études intitulées : Du respect des lois, Démocratie et autorité, Du rôle des élites dans notre démocratie, Charles Secrétan, citoyen philosophe, Instruction et formation spirituelle en Suisse, Qu'est-ce que le progrès ? doivent être méditées par tous ceux qui ont « charge d'âmes ». Et à qui cette expression s'applique-t-elle plus justement qu'aux instituteurs ?

En assumant la publication de ces deux gros volumes — qui ont été offerts en souscription à un prix bien inférieur à leur prix de revient — la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne a montré qu'elle se fait une juste idée de ses prérogatives et de son devoir. Pour reprendre une formule proposée à la fin de l'autre guerre, elle a fait de « l'extension universitaire », au sens le plus heureux du mot. Grâce à son initiative, le nombre des étudiants de M. Arnold Reymond s'élargira considérablement et son enseignement, auquel un accident l'a obligé de renoncer prématurément, rayonnera plus largement sur le pays.

LOUIS MEYLAN.

### LES CANARDS

Voici, pour la saison des « froids de canard », un choix de questions, notes, exercices, textes, chants, pour petits et grands, sur ces sympathiques petits barboteurs.

#### 1. *Au bord du lac* (devinette).

A l'embouchure du Flon, sur les pierres des brise-lames et sur le sable de la grève, un gros bataillon est au repos : colverts, milouins, morillons, siffleurs. La solitude leur donne confiance. Beaucoup d'entre eux dorment, *la tête sous l'aile*, couchés sur le sol ou posés sur une patte. D'autres font leur toilette, s'épouillent de *leur large bec en cuiller*, secouent mollement leur tête lourde au bout de leur cou mince, puis s'ébrouent avec violence et se figent dans une immobilité indifférente.

J'aperçois dans le ruisseau, du côté des prés, une femelle de colvert. Elle s'affole en me voyant. En *pataugeant*, elle passe épouvantée sous le petit pont où je me tiens. Elle descend jusqu'au lac, *cahin-caha* se met en *nage*, et s'éloigne contre le vent *en passant les vagues avec adresse*. (D'après Pierre Boven, *Autour de nous*.)

Relire une fois les termes soulignés. Un d'entre vous a-t-il deviné quels étaient ces curieux et sympathiques personnages, qui portent de si jolis « petits noms » ? Ils ont des cousins dans mainte ferme, qui portent aussi un large bec, marchent aussi *cahin-caha*, nagent aussi avec adresse, et portent le même nom...

### 2. *Canards sauvages et canards domestiques.*

Comment appelez-vous les animaux qui vivent à la ferme et travaillent pour l'homme ? Et ceux qui vivent dans les bois, les taillis, les fourrés ?

Les canards de la ferme, comment les appellerez-vous ?

Ces milouins, ces colverts, ces morillons de l'embouchure du Flon, pourquoi les appelle-t-on des canards *sauvages* ? Parce qu'ils vivent en liberté, fuient les hommes, cherchent eux-mêmes leur nourriture.

Capturer un animal sauvage (étourneau, corbeau, souris), le rendre moins farouche, familier, l'habituer à vivre avec l'homme, c'est l'... (un verbe). Le soumettre, en faire le serviteur de l'homme, c'est le ... (un verbe).

Déballer photos et autres représentations de canards, domestiques ou sauvages, de toutes espèces, dans toutes les positions. En observer au cours d'un après-midi de plein air.

### 3. *Caractères des oiseaux.*

Quels sont les trois principaux caractères propres des oiseaux ? Plumes, bec, membres antérieurs organisés pour le vol (quoique insuffisamment chez certains d'entre eux, qui ne peuvent pas voler). Peut-on dire que le vol caractérise les oiseaux, autrement dit volent-ils tous, et sont-ils les seuls à voler ? En dehors des oiseaux, quels animaux peuvent voler ? (chauves-souris, poissons-volants, papillons, tous les insectes).

### 4. *Les canards sont des oiseaux nageurs.*

Les canards sont-ils des oiseaux organisés pour vivre sur terre, comme les poules ? Sont-ils du groupe des rois de l'air, des rapaces, des oiseaux de proie, comme l'épervier ? du groupe des passereaux, des petits acrobates, comme la mésange ? du groupe de ces échassiers qui parcouruent les eaux et les lieux humides à la façon des bergers des Landes et de la Camargue, comme la cigogne ? du groupe des pigeons au vol puissant ? sont-ils des nageurs, comme le cygne ? des grimpeurs, comme le pic ? ou sont-ils du groupe des coureurs, qui ne peuvent pas voler, comme l'autruche ?

### 5. Adaptation à la nage.

Les canards étant des nageurs, et d'excellents nageurs, on ne leur voit pas un corps conformé comme celui du pic ou du hibou ! En quoi le corps d'un canard est-il adapté à la nage ?

a) *Le corps.* — Il est *large*, en forme de *barque* ; rendu plus *léger* par les couches de *graisse* placées sous la peau ; maintenu encore à la surface par le *duvet* serré et épais qui couvre la poitrine et le ventre. Ainsi le canard enfonce peu et nage facilement.

Pourquoi les canards ont-ils avantage à être *larges* pour nager ? Prouvons-le en faisant flotter, par exemple, une assiette plate et une jatte à confiture (ou un bol) de poids à peu près égal. L'une enfonce de quelques millimètres, l'autre de plus de cinq centimètres. L'une paraît glisser sur l'eau, l'autre déplace une grosse masse d'eau. L'une est de *faible tonnage*, l'autre de *gros tonnage*. Une même pierre fait couler la jatte, non l'assiette. Enfin, poussons vivement les deux « embarcations » et faisons-les lutter de vitesse : la preuve éclate.

Pourquoi la *graisse* rend-elle le canard plus léger sur l'eau ? Exemples des yeux du bouillon, de la crème du lait, de la graisse sur la sauce de rôti, des gouttes de suif qui tombent d'une bougie allumée dans un baquet d'eau, etc. Occasion d'une leçon au cours supérieur sur la *densité*.

Est-ce un *duvet* de plumes ou de poils que les canards ont sous le ventre ? Ces plumes sont-elles dirigées en avant ou en arrière ? Pourquoi ? Comparaison avec les peaux de phoques qu'utilisent les skieurs.

b) *Les pattes.* — Elles sont *palmées* ; dépourvues de plumes ; *courtes* et *fortes* ; placées à *l'arrière* du corps.

Comment les canards avancent-ils sur l'eau ? Combien ont-ils de *doigts* à chaque patte ? Combien en avant et combien en arrière ? Quel est le plus petit ? Combien sont réunis par une membrane (peau, palmure) ? Les canards se servent de leurs *pattes palmées* comme de... (*rames*), pour ... ? Cette membrane des pattes s'étend au moment où le canard exécute quel mouvement de sa patte ? Quand se replie-t-elle ?

Tirer, pousser, tirer, pousser la rame, — avancer la patte, la chasser en arrière, l'avancer, la chasser, — ce sont là des mouvements ... (alternatifs) ? La membrané de sa patte s'étend et se replie ... lorsque le canard avance sur l'eau (un adverbe).

Quand le canard chasse sa patte en arrière, refoule l'eau, que fait l'eau ? Que se passerait-il si l'eau ne résistait pas ? Au moment où un marcheur lève et avance le pied gauche, il utilise quel point d'appui pour son pied droit ? Quel point d'appui le canard donne-t-il à ses pattes pour avancer sur l'eau ? L'eau elle-même.

Puisque le canard appuie ses pattes contre l'eau pour se pousser en avant, il faut qu'elles aient la plus grande... possible. Qu'a-t-il reçu en naissant, qui agrandit la surface de ses pattes ? Que lui arriverait-il s'il

n'avait pas cette membrane ? Et que se passerait-il si cette membrane ne se repliait pas chaque fois qu'il ramène la patte en avant ?

Que se passerait-il si les pattes du canard étaient garnies de plumes comme celles d'un hibou ? Cela ralentirait son allure.

Quelle est la partie d'une rame et d'une patte de canard qui supporte la résistance de l'eau ? L'effort qu'ont à fournir la rame et la patte du canard pour vaincre cette résistance est semblable aux efforts que fournit un bras tendu ou sans appui pour supporter le poids de la main et la mouvoir. Exemples : porter une charge à bras tendu, écrire au tableau noir quelques minutes sans redescendre et reposer le bras, tourner le beurre, moudre le café, clouer ou visser plus haut que sa tête, lever la main quand le maître est occupé et ne vous voit pas, battre la mesure, donner le biberon, etc. Pourquoi, dans toutes ces actions, les grandes personnes se fatiguent-elles moins que les enfants ? Elles ont le bras plus *fort*. Pourquoi se fatigue-t-on moins quand on a répété ces actions ? Par la répétition, l'habitude, le bras devient plus... (*fort*) ? Montrer également qu'un bras fatigué se plie naturellement, se *raccourcit* ; suivant les cas, c'est la main qui se rapproche de l'épaule, ou le buste qui se rapproche de la main. De même, quand la poêle est lourde ou la casserole pleine, la ménagère *raccourcit* le manche en le prenant à sa base. Quand la gerbe est lourde, le moissonneur glisse la main le long du manche, il *raccourcit* le bras de la résistance (en même temps qu'il allonge celui de la puissance). Nous voici donc amenés à rappeler au cours supérieur *le principe des leviers*, ou à en introduire l'étude. Puis nous conclurons sur ce point : les pattes du canard ont à fournir un gros effort, l'eau leur offre une grande résistance ; c'est pourquoi il est avantageux pour le canard que ses pattes soient... (*courtes*) et... (*fortes*).

Observez une barque : les rames sont-elles fixées au milieu de la longueur, plus en avant, ou plus en arrière ? Même question, et même constatation, pour les voiliers (mât), les bateaux à vapeur (roues à palettes), les canots à moteur et les navires (hélice), et pour les canards. Poussons plus avant l'observation. Les barques, les canots, les voiliers, les bateaux à vapeur, les navires, les canards ont une carène en forme de *balle de fusil* (coupée dans le sens de la longueur). Mais tandis que la balle a reçu cette forme pour fendre l'air, l'écartier, le chasser de tous les côtés, et surtout pour percer, perforer, traverser l'objectif, dans le cas de la barque c'est l'*embarcation elle-même qui est expulsée de l'eau*, qui est soulevée, parce qu'elle n'immerge qu'en partie, parce que l'eau n'a pour surface d'attaque que le fond de la barque. En effet, dès qu'une barque entre en mouvement, les particules d'eau qui subissent le choc du bateau sont refoulées vers le bas. Mais elles résistent. Une lutte s'engage entre l'eau qui résiste à la barque et la barque qui veut refouler l'eau pour se frayer un passage. Comme c'est l'eau qui est la plus forte,

qui se laisse le moins facilement déplacer, qui gagne la bataille, la barque grâce à sa forme monte sur l'eau, et glisse ainsi plus facilement. Et plus sa vitesse est grande, plus elle est chassée de l'eau. C'est le même phénomène, le même mécanisme qui permet à un caillou plat et arrondi de sauter à la surface de l'eau, de *ricocher* tant que sa vitesse est suffisante ; qui permet à l'occupant de l'*aquaplane* de se maintenir sur l'eau sur sa planche tant que le canot à moteur auquel il est attelé ne ralentit pas sa course ; qui actionne l'*hélice* de l'avion de bois qu'un enfant tient à la main en courant ou en tournant sur lui-même ; qui permet au *cerf-volant* de monter quand on court avec lui contre le vent. L'étude de ce mécanisme (appelé *loi d'action et de réaction*), et de ses applications, en aviation en particulier (travail des ailes et du gouvernail), fournirait la matière d'un beau centre d'intérêt au cours supérieur, et d'un intéressant travail avec nos jeunes gens des cours post-scolaires.

C'est principalement pour faciliter ce soulèvement, et par suite le déplacement, qu'on a donné à la carène des véhicules de surface cette forme caractéristique, et qu'on a décidé de les pousser. Les rames de la barque, les roues du bateau à vapeur, le mât du voilier et les pattes du canard sont fixés, *en arrière*, au point où la carène se trouve le plus large et le plus profonde.

Le canard ayant le corps en forme de barque et les pattes fixées en arrière, on peut maintenant dire *en connaissance de cause*, avec les manuels d'histoire naturelle, que c'est là de l'adaptation à la nage.

(A suivre.)

CIN.-AZ.

## INFORMATIONS

### LES TRAVAUX MANUELS AU CANADA

Voici comment les travaux manuels ont conquis peu à peu leur place dans le programme des écoles de Cochrane, petite ville de l'Ontario. L'intérêt fut amorcé dès le moment où le maître permit aux garçons qui en avaient envie de rester une heure de plus après les leçons de l'après-midi pour bricoler. Pendant l'été le maître lui-même suivit un cours de travaux manuels pour acquérir de nouvelles idées et de nouvelles techniques et au mois de septembre suivant, le Conseil scolaire autorisa les garçons à occuper une salle restée vacante et alloua une petite somme pour l'achat d'outils et de planches. Les garçons des deux écoles publiques pouvaient dès lors y travailler chaque jour pendant la dernière heure de classe et la plupart d'entre eux prolongeaient jusqu'à 5 h. A Noël, ils avaient fabriqué une douzaine de bancs. Ils construisirent ensuite 16 petites tables pour remplacer les pupitres du jardin d'enfants ; celles-ci, fort bien réussies, coûtèrent la moitié du prix habituel. Le maître s'étant perfectionné encore en suivant un nouveau cours d'été,

le Conseil scolaire décida de réserver toutes les après-midi à l'enseignement des travaux manuels. Parallèlement on organisa pour les filles un cours d'enseignement ménager avec une salle spécialement installée et une maîtresse qualifiée. Désireux d'encourager ces initiatives qui répondaient parfaitement à ses suggestions, le Département de l'Education décida d'allouer au Conseil scolaire une somme qui l'aida à subvenir aux frais d'installation et le remboursa entièrement des achats de fournitures. Le cours fut élargi de façon à comprendre non seulement le travail sur bois, mais aussi le dessin technique, le travail du métal, de la corde et du cuir, la ferblanterie, des travaux de forge et en ciment, etc. Chaque année, le cours, qui avait commencé avec la dernière classe de l'école primaire, s'étendit à une classe de plus de l'école secondaire, si bien qu'actuellement les enfants ont 6 ans de travaux manuels, du 7<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> degré scolaire. Ces cours, ainsi que ceux d'économie domestique, sont accessibles aussi aux élèves des écoles privées de la localité.

B. I. E.

### LES LIVRES

**L'Instruction publique en Suisse, Annuaire 1942**, par L. Jaccard.  
Librairie Payot, Lausanne.

L'édition de 1942 vient de sortir de presse. Comme celles qui l'ont précédée, elle renseigne sur les initiatives et réalisations qui marquent dans la vie intellectuelle et spirituelle de notre pays. Dans la partie de l'ouvrage qui présente des études de portée générale, *M. Julier*, professeur à l'Ecole normale de Sion, appelle l'attention sur l'influence que la religion peut et doit exercer dans la formation morale et spirituelle de l'enfant et dans l'établissement d'un meilleur ordre économique. Sous le titre « Sélection ou culture ? » *M. Meylan*, directeur à Lausanne, cherche quelle est la conception qui doit l'emporter d'un enseignement secondaire de culture ou de celui qui sélectionne les candidats en vue de leur préparation professionnelle. *M. le Dr Wintsch*, médecin des écoles de Lausanne, signale les effets des circonstances actuelles sur « La santé de nos écoliers ». « La Bibliothèque pour tous, œuvre suisse d'éducation », les « Examens pédagogiques des recrues », le « 13<sup>e</sup> camp des éducateurs à Vaumarcus », le « Congrès pédagogique romand » sont matière à des études et comptes rendus d'un réel intérêt documentaire. Les substantielles chroniques scolaires donnent une image vivante de l'activité pédagogique et intellectuelle de nos divers foyers de culture. L'appendice bibliographique par *M. le directeur Chevallaz* de l'Ecole normale à Lausanne, analyse en fin de volume les ouvrages pédagogiques parus récemment.

# Cartes d'actualité

**Afrique**, carte générale politique-économique

Echelle 1: 12.000.000; dimensions 73×88 cm. Fr. 3.50

**Asie**, carte politique-économique

Echelle 1: 12.000.000; dimensions 78×98 cm. Fr. 3.75

**Carte du monde :**

Echelle 1: 32.000.000; dimensions 75×125 cm. Fr. 4.50

**Carte des pays balkaniques**: Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Grèce.

Echelle 1: 2.000.000 ; dimensions 67×93 cm. Fr. 2.80

**Europe occidentale et Angleterre** : Echelle

1 : 2.000.000 ; dimensions 66×94 cm. avec une **Carte synoptique d'Europe** à l'échelle 1 : 11.000.000. Au verso : carte détaillée à l'échelle 1 : 1.000.000. Fr. 2.50

**Europe centrale**:

Echelle 1 : 5.000.000 ; dimensions 50×69 cm. Fr. 1.50

**Europe**, carte générale avec 16000 noms.

Echelle 1 : 5.000.000 ; dimensions 94×109 cm. Fr. 3.75

**Pays du Nord** : Danemark, Norvège, Suède, Finlande.

Echelle 1: 2.000.000, dimensions 77×99 cm. Fr. 2.50

## LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,

B E R N E

J. A. — Lausanne

## COURS SPÉCIAUX pour INSTITUTEURS

Tous les 15 jours, le samedi après-midi de 14 à 18 h.

**Prix spécial : Fr. 12.- par mois** qui représente une réduction de 40% sur le tarif ordinaire.

Renseignez-vous sans engagement.

## ÉCOLE RUEGG

2, Place Bel-Air, 2  
LAUSANNE  
Téléphone 3 23 00



## "AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante  
pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place  
Envois postaux  
Renseignements gratuits

## ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

### Examens d'admission en 1943

Ils sont fixés du 17 au 20 mars et du 5 au 9 avril. Inscriptions auprès du directeur jusqu'au 1<sup>er</sup> mars à 18 heures. Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la *Feuille des Avis Officiels* des 20 et 30 janvier ou le *Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique* de janvier-février que reçoit tout membre du corps enseignant primaire.

## MUSIQUE CHORALE

Les plus beaux envois à l'examen, toutes éditions, pour toutes circonstances.  
Téléphone 2 35 09

**E. BARBLAN** Av. du Simplon, 3 LAUSANNE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :  
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 9.—; ÉTRANGER : FR. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

## *Enseignement ménager et professionnel :*

### **CHEZ NOUS**

Manuel d'éducation ménagère  
dédié aux jeunes filles des écoles primaires  
par F.-M. GRAND.

Un volume in-16 cartonné, illustré . . . . . Fr. 3.—

L'esprit qui anime cet ouvrage, les pensées qu'il éveille, les réflexions qu'il fait naître, de même que les notions pratiques qu'il donne libéralement, en ont fait tout de suite la clef de voûte de l'enseignement ménager dans les écoles, le manuel préféré de nos jeunes filles et l'ami auquel on garde toujours une place dans la bibliothèque familiale.

### **NOS BONNES RECETTES**

Manuel de cuisine  
à l'usage des classes ménagères  
par L. MELLET-BRIOD.

Un volume in-16 cartonné, avec 29 illustrations, 3<sup>e</sup> éd. . . . . Fr. 3.—

L'auteur a élaboré son manuel selon une méthode progressive en commençant toujours par les mets les plus simples à apprêter. L'ordre et la précision sont nécessaires dans un ménage bien tenu et dans la préparation d'une nourriture saine et appétissante. Les recettes sont simples, claires et peu coûteuses, qualités d'autant plus nécessaires que les temps sont durs.

### **MANUEL DE CUISINE**

à l'usage des cours et écoles professionnelles, pensionnats et maîtresses de maison  
par G. HAYWARD.

Un volume in-8<sup>o</sup> cartonné . . . . . Fr. 5.—

L'auteur, praticien éprouvé et professeur, a conçu son ouvrage dans un esprit pratique. Le Manuel de cuisine contient 750 recettes simples et clairement exposées, convenant à la cuisine familiale.

### **LA SANTÉ DU NOURRISSON**

Guide de la mère et de l'infirmière  
par le Dr L. EXCHAQUET.

Un volume in-16 cartonné, avec 35 illustrations . . . . . Fr. 3.50

Ce volume contient les notions théoriques et les conseils pratiques de puériculture indispensables à toute personne ayant à s'occuper de nourrissons. L'auteur a cherché à le rendre moderne, pratique et vraiment utile : un guide pour les mères ou celles qui les remplacent afin d'élever des enfants sains, robustes et beaux.

# **LIBRAIRIE PAYOT**

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle